

Esprit d'entreprise : des femmes qui se lancent

Autor(en): **Mure Donzé, Elisabeth**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[89] (2001)**

Heft 1455

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282055>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Esprit d'entreprise: des femmes qui se lancent

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique active de développement économique, le gouvernement de la République et canton du Jura a créé le Centre de ressources pour la création d'entreprises baptisé CREAPOLE.

ELISABETH MURE DONZÉ*

Tout le monde n'a pas l'âme d'entreprendre et les femmes encore moins selon les statistiques. Mais à la question «êtes-vous satisfaite de votre situation professionnelle ?», la plupart des femmes répondent non. Lorsqu'on leur demande pourquoi, elles rétorquent qu'elles ne sont pas assez formées, que leur maternité les a empêchées de gravir les échelons hiérarchiques quand elle n'a pas stoppé net leur carrière par un arrêt complet de leur activité professionnelle.

La vie économique va vite et de plus en plus vite. Les femmes ayant arrêté de travailler rencontrent de gros problèmes de réinsertion après deux, cinq ou dix ans de travaux ménagers. C'est en premier lieu la nécessité économique qui pousse les femmes à reprendre un emploi, davantage que l'envie de reprendre une activité professionnelle pour leur épanouissement personnel. Pour toutes ces raisons, il nous paraît donc très important de sensibiliser déjà les jeunes filles à la nécessité de la formation, et d'une bonne formation afin d'obtenir de meilleurs postes.

Il subsiste encore d'autres barrières à franchir. A l'heure actuelle, les femmes effectuent un parcours du combattant en entreprise : elles ne sont ni jugées, ni observées comme les hommes. Même avec une bonne formation, une femme doit s'imposer beaucoup plus qu'un homme. Et comme si cela ne suffisait pas, lorsque, enfin, elles atteignent le poste convoité, un manque crucial de crèche et de garderie ne facilite pas leur organisation personnelle. Voilà encore une inégalité, la famille semble être un atout dans la carrière d'un homme alors qu'elle est un handicap dans celle d'une femme. Quant au partage des tâches ménagères, ce fondement n'est pas encore en application.

En ce qui concerne le Jura, il faut encore compter avec le fait que nous sommes en région périphérique avec tous les inconvénients que cela comporte. Bien souvent, les femmes ayant suivi une filière universitaire, d'HES ou de niveau supérieur en général, ne trouvent pas de place dans le Canton et sont obligées de s'expatrier. CREAPOLE aimerait les aider à revenir dans leur région si elles en éprouvent le désir, voire à les y stimuler. Cette démarche est d'ailleurs en totale concordance avec le projet «Jura - Pays ouvert» et participe à stopper l'hémorragie de matière grise. Il s'agit donc d'encourager les femmes à être indépendantes et d'augmenter leur nombre sur le marché du travail de manière quantitative mais aussi qualitative. La tâche est grande, néanmoins CREAPOLE s'y attèle et compte bien voir poindre des résultats sur le moyen terme.

Que fait CREAPOLE ?

L'aide apportée par CREAPOLE se manifeste sous la forme de soutien, d'accompagnement, d'information et de relais avec diverses institutions. Il faut néanmoins souligner qu'en aucun cas nous ne nous substituons aux candidat-e-s potentiel-le-s. Il est essentiel que l'approche vienne de la personne elle-même. En phase d'élaboration d'un plan d'affaires, CREAPOLE aide le-

la porteur-se de projet à se poser les bonnes questions et à développer leurs réponses.

Un point capital dans la démarche de CREAPOLE est d'assurer une pérennité des entreprises. Au point de vue administratif, créer sa propre entreprise est assez simple, assurer son développement et sa croissance est une autre affaire. Nous tenons à garder un œil critique sur les dossiers afin de s'assurer que les entreprises nées sous notre aile soient viables sur le long terme.

En collaboration avec le Centre Professionnel de Porrentruy, CREAPOLE organise des cours d'aide à la création d'entreprise. Ceux-ci ne sont pas réservés uniquement aux femmes mais nous espérons toujours les y trouver en grand nombre. On ne peut pas contraindre les femmes à se lancer ou à étudier une matière qui ne leur convient pas. Le plus important est qu'à l'heure actuelle elles aient le choix et la possibilité, si elles le désirent, de suivre n'importe quelle filière de formation. En revanche, une stimulation est nécessaire et nous comptons aussi sur l'émulation pour y parvenir. Les femmes sous-estiment généralement leur compétence, la notion de confiance est à développer. Quelques modèles existent désormais pour les jeunes filles, c'est un premier pas très important, mais il nous faut d'autres pionnières qui montrent et ouvrent la voie. La deuxième échéance consiste à garantir l'égalité des chances et c'est la tâche de toutes et tous. Nous travaillons à tout cela en étroite collaboration avec le Bureau de l'Egalité entre Femmes et Hommes (BEFH) entre autres pour remédier à ces situations et créer une nouvelle dynamique. ●

*L'auteure est conseillère à CREAPOLE

CREAPOLE est une structure inter-institutionnelle qui a pour buts:

- de sensibiliser la jeunesse, les femmes et les chômeurs à la création d'entreprise et à l'esprit d'entreprise.
- d'offrir des prestations à toute personne désirant se mettre à son compte ou créer une entreprise sur le territoire de la République et Canton du Jura.

Nos prestations (gratuites) :

- conseils personnalisés
- accompagnement dans les démarches de création
- orientation vers les organismes financiers, administratifs et techniques existants

Notre Conseil de direction est constitué de diverses institutions du secteur public et privé, avec qui nous travaillons en partenariat :

- Bureau du Développement Économique
- Bureau de l'Egalité entre Femmes et Hommes
- Centre Professionnel, Porrentruy
- Chambre de Commerce et d' Industrie du Jura
- Innosyn SA, Antenne Jurassienne CCSO
- Service des Arts et Métiers et du Travail
- Union Jurassienne des Arts et Métiers

Un grand volet de CREAPOLE est dévolu à la sensibilisation des femmes non seulement à la création d'entreprise, mais aussi à l'esprit d'entreprise en les amenant à devenir indépendantes.

CREAPOLE :

Rue d'Airmont 7, 2900 Porrentruy
Tél. 032/467 37 40 Fax 032/467 37 41
info@creapole.ch www.creapole.ch